

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Nouvelle-Aquitaine**

Service de l'Environnement Industriel ,
Site de Limoges
Département énergie, sol, sous-sol
Division mines et après-mines uranium

Limoges, le

15 NOV. 2019

Madame la Préfète de la Creuse
Préfecture de la Creuse
4 place Louis Lacrocq
23000 Guéret

Objet : Rapport d'inspection du site minier du Pouyoux à Bonnat

Site :	site minier du Pouyoux, commune de Bonnat (23)
Date de l'inspection	4 novembre 2019

Situation administrative	Travaux de reconnaissance par petit chantier – Septembre à Décembre 1959 – 60 kg d'uranium extrait Police des mines effective (arrêt des travaux non effectué) Exploitant : Compagnie Française de Mokta (CFM), Propriétaires des terrains : Privé
--------------------------	---

Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Creuse (2008), - Rapport de l'inspection du 29/05/2012
-------------------------	---

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'inspection, la division mines et après-mines uranium procède à l'inspection des anciens sites miniers uranifères toujours sous police des mines. La fréquence d'inspection dépend de la taille et des enjeux de chaque site. Pour le site du Pouyoux qui n'a fait l'objet que de travaux par petits chantiers (cf ci-après), la fréquence d'inspection est comprise entre 7 et 10 ans.

L'objectif de l'inspection de 2019 est de constater l'état du site et de faire le point depuis la précédente inspection du 29 mai 2012.

I – Présentation du site de « le Pouyoux »

L'ancien site minier « Le Pouyoux » est localisé à 2,8 km au sud-est du Bourg de Bonnat. Il occupe une surface très limitée d'environ 10 ares (1 000 m²), sur la parcelle section CH n°90, actuellement boisée. Le hameau le plus proche est celui du Pouyoux, à environ 200 m à l'ouest. L'exploitant n'est pas propriétaire du terrain, qui appartiendrait à la commune de Bonnat.

Il a fait l'objet de travaux de recherches par petit chantier de septembre à décembre 1959, avec un seul puits et un niveau de galerie, pour une production d'environ 60 kg d'uranium.

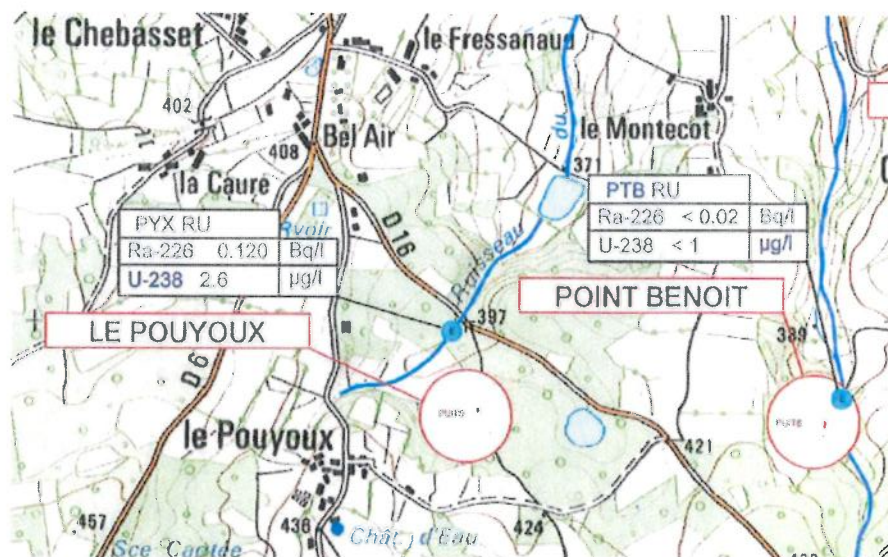
Le bilan de fonctionnement des anciens sites miniers de la Creuse réalisé par Areva en 2008 fait état de mesures réalisées dans les eaux de surface (ruisseau du Pouyoux) en aval du site. Les valeurs sont reprises ci-après :

Année	pH	U₂₃₈ soluble	Ra₂₂₆ soluble
2008	6,5	3 µg/l	0,12 Bq/l

En l'absence de valeur amont, l'influence potentielle du site ne peut être analysée. Cette analyse montre un très léger marquage en radium, qui pourrait toutefois être d'origine naturelle. De nouvelles analyses et une justification sont attendues dans le cadre du dossier d'arrêt de travaux.

Compte-tenu de sa très petite taille, le site n'a pas fait l'objet de visite dans le cadre des contrôles de second niveau réalisés par l'IRSN sur les sites miniers uranifères de Creuse.

DEMANDE N°1 : Dans le cadre du dossier de DADT, justifier du léger marquage de Radium de l'analyse de 2008 et réaliser de nouvelles analyses dans les eaux sur, en amont et en aval du site pour établir ou infirmer l'influence du site sur la qualité des eaux.



Localisation du puits et du lieu de prélèvement dans le ruisseau sur fond IGN

II – Suites de l’inspection du 29/05/2012

L’inspection a constaté le 29 mai 2012 l’absence de traces de l’exploitation et un important couvert forestier. Aucune demande n’a été formulée.

III – Visite du 4 novembre 2019

Le site a pu être localisé en forêt, notamment via des mesures ponctuelles à l’aide d’un scintillomètre SPP γ : une petite zone de quelques mètres de large dont la radiamétrie est plus élevée que le contexte environnant (entre 600 et 1900 c/s pour un bruit de fond autour de 130c/s) a pu être repérée, confirmant l’emplacement probable du puits.





Emplacement supposé du puits

L'exploitant ne dispose pas de plan compteur pour le site. Si le site ne semble pas présenter de risque notamment au vu de l'absence d'usage, l'inspection rappelle qu'il est attendu le dépôt d'un dossier d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT), selon le calendrier de programmation. Dans ce cadre, il est attendu notamment une étude d'aléas, la galerie, à priori remblayée avec du minerai pauvre, se trouvant à moins de 15 m de profondeur, ainsi que des analyses dans les eaux de surface sur, en amont et en aval du site.